



SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE

SECTION CANTONALE DE LA
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

2021



ÉCLAIRAGE 4

Bulletin d'information aux membres

Société fondée en 1825 par le Général G.-H. Dufour

ÉCLAIRAGE

Bulletin indépendant d'information aux membres de la Société Militaire du canton de Genève depuis 1947

Période de diffusion :

décembre 2021

Editions :

4 numéros par an en 2021

Editeur :

Société militaire du canton de Genève (SMG)

Rédacteur en chef :

Of spéc (cap) Catalina ROTH – c.roth@smg.ge.ch

Equipe de rédaction : Maj Patrick MAYER, cap Marc-André BASCHY

SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (SMG)

Fondée en 1825 par le Général Guillaume Henri Dufour Section cantonale de la Société Suisse des Officiers (SSO)

Président: Col EMG Denis MASTROGIACOMO – d.mastrogiacomo@smg-ge.ch

Vice présidents – Lt col Pierre-Henri HEIZMANN – ph.heizmann@smg-ge.ch

Maj Diego CARRILLO – d.carrillo@smg-ge.ch

Conférences-lunch: Lt col Pierre-Henri HEIZMANN – ph.heizmann@smg-ge.ch - 079 594 36 70

Section de tir: Maj EMG Florian MAURY (délégué) – f.maury@smg-ge.ch

Section AVIA: Lt Jibril RABET(délégué) – j.rabet@smg-ge.ch

Porte drapeau: Mis à disposition par l'ASSgtm, section genevoise

Courrier: Société militaire de Genève, rue des Granges 5, 1204 Genève – CCP 12-188-7

Local: Rue des Granges 5, 1204 Genève - 022 310 39 45

www.smg-ge.ch

Responsable médias: Maj Harley ANDEREGG – h.anderegg@smg-ge.ch

Gestion membres: Lt col Philippe KUNZI – p.kunzi@smg-ge.ch

Chers et chères membres,

Élu Président lors de l'Assemblée générale du 6 novembre dernier, je me réjouis de conduire la Société Militaire de Genève pour les années à venir. De nombreux défis attendent notre société et le comité les relèvera avec l'entrain et l'engagement qui les caractérisent. Je tiens à remercier très chaleureusement le travail conséquent et continu de mon prédécesseur, le lieutenant-colonel EMG Guillaume GENOUD, qui a transformé le comité en un état-major fonctionnel, ce qui a redynamisé nos activités.

Le mois de novembre est celui de la mémoire et du remerciement aux soldats morts pour leur Patrie dans les nombreux conflits passés mais aussi encore en cours. C'est également celui des commémorations du Souvenir.



Colonel EMG Denis MASTROGIACOMO, Président

La SMG a été associée à deux d'entre elles qui furent très émouvantes :

- Commémoration organisée par Monsieur le Consul général de France à Genève avec la renaissance du Monument aux morts entièrement restauré par l'association franco-suisse MÉMOIRES;
- 101ème Commémoration de « Mon Repos » qui a permis de fêter dignement le 100ème anniversaire de cette manifestation annulée l'année passée et d'inaugurer la plaque commémorative apposée au monument à cette occasion.

Dire merci aux soldats morts ou blessés pour garantir notre liberté ne suffit pas. Il faut remercier également nos militaires qui s'engagent aujourd'hui pour garantir notre sécurité, qui apportent leur soutien indispensable à notre Canton lors d'engagements subsidiaires d'appui. Ils ont été nombreux à être déployés sur notre territoire durant la pandémie en 2020 (CORONA) ou pour le Sommet Biden-Poutine (COLLOQUIO) et la 12ème Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC 12) cette année. Conférence finalement annulée en raison de la recrudescence de la pandémie.

Le mois de décembre devait être celui de la mémoire également. Nous devons fêter deux événements majeurs de l'histoire genevoise: l'Escalade et la Restauration de la République du 30 décembre. Malheureusement, notre ennemi commun depuis mars 2020 en a décidé autrement. Le Conseil fédéral et le Conseil d'État ont pris des décisions responsables pour endiguer une 5ème vague. Les mesures contraignantes ont obligé la Compagnie 1602 et la SMG à annuler les deux manifestations. C'est dommage, soit! Mais il en va de la crédibilité des sociétés patriotiques de se plier aux règles et, si les conditions ne permettent pas, de garantir la sécurité sanitaire de nos concitoyens, de montrer l'exemple et d'assumer leur responsabilité collective également.

Nous fêterons dignement en 2022. J'en suis persuadé!

Au nom du comité, je vous adresse, chers et chères membres, tous nos vœux de succès en 2022 et surtout de garder la santé.

POST TENEBRAS LUX

Colonel EMG Denis MASTROGIACOMO
Président

SERVICE D'INTERVENTION RAPIDE SA

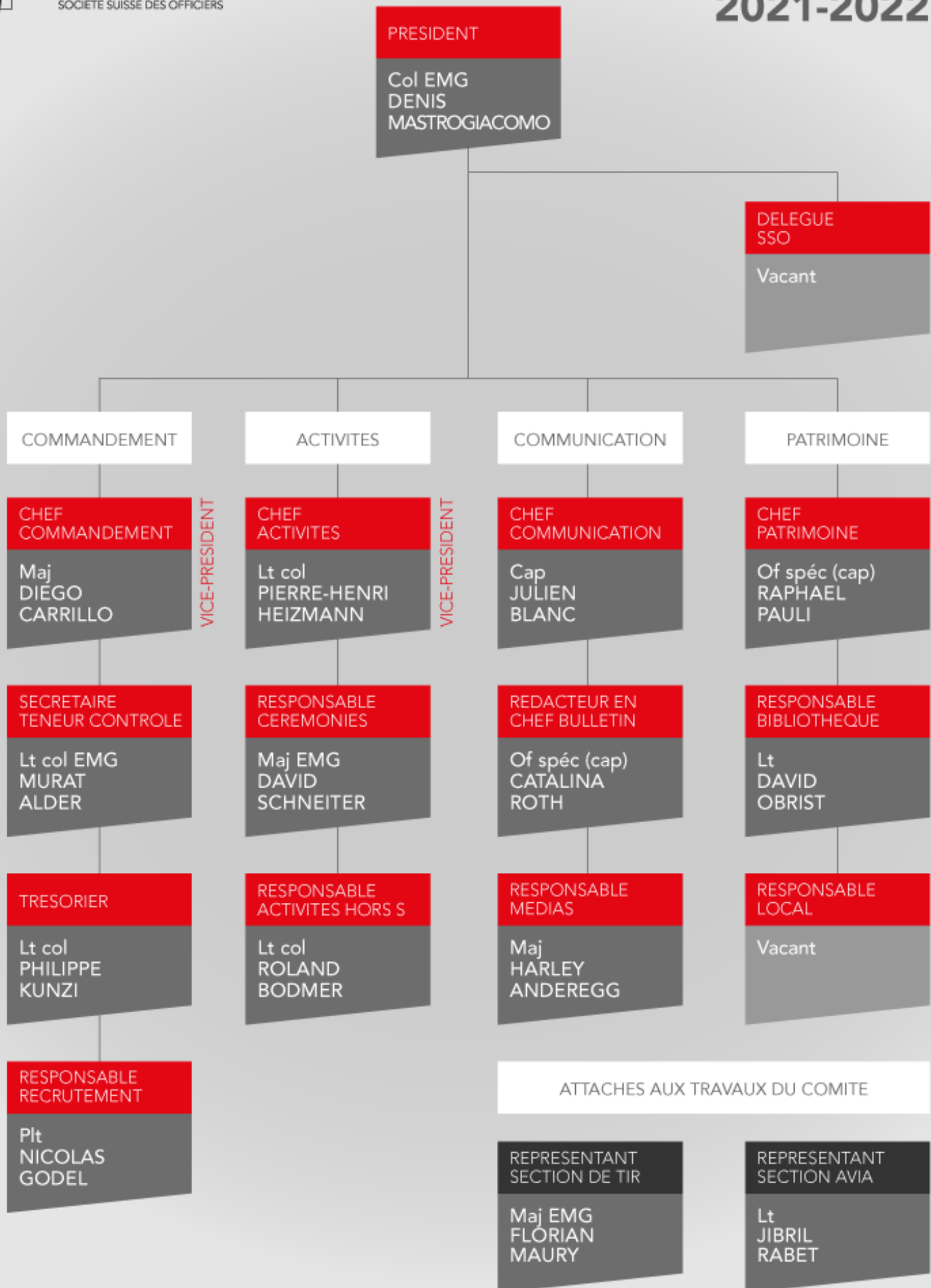
PLUS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA SÉCURITÉ PRIVÉE
AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES



SIR SA

022 3 644 644

www.sirsa.ch



Cotisations 2021 SMG

Par le Lt col Philippe KUNZI, trésorier

Montant actuels:

Lt **Fr. 65.-**

Plt, of spéc **Fr. 75.-**

Cap **Fr. 80.-**

Of sup et généraux **Fr. 85.-**

Vous pouvez la régler en effectuant un virement auprès de PostFinance, 3030 Bern, compte postal 12-188-7 ou IBAN CH52 0900 0000 1200 0188 7, BIC POFICHBEXXX, en faveur de la Société Militaire du Canton de Genève SMG, 1200 Genève.

**Effectuez un paiement
avec TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le paiement



IN MEMORIAM DU COL EMG ALEXANDRE WILLI

Par le Lt col EMG Guillaume GENOUD

Initialement formé comme conducteur à l'ER trsp DCA 48/248, Alexandre Willi a rejoint les troupes d'aviation après avoir été breveté officier de carrière en 2002.

Au retour d'un stage d'une année à la prestigieuse Ecole de guerre à Paris, il rejoint l'Ecole d'Etat-Major Général (EEMG) en 2014, en tant que chef de classe. Il y marque les esprits par son extrême rigueur et sa sévérité, mais aussi pour son humour et son esprit rassembleur, ne manquant jamais de partager une snuff avec sa classe au petit matin afin de « motiver les troupes ».

Nommé commandant remplaçant de l'Ecole d'aviation 81 en 2018, il fût finalement promu au grade de colonel EMG et commanda ladite école depuis le 01.01.2020.

Positionnant les Forces aériennes au centre de ses intérêts, il vouait une grande passion à la conservation d'anciens aéronefs militaires ainsi qu'à l'histoire des forces aériennes suisses, allant jusqu'à retaper entièrement des avions et les exposer dans son musée personnel dans lequel il partageait volontiers un vieux whisky avec ses camarades.

Plaçant l'amitié et la rigueur au premier plan, le colonel EMG Alexandre Willi s'est envolé le 13 septembre dernier en laissant derrière lui le souvenir de l'image type de l'officier : celle d'un chef reconnu et respecté par ses pairs.

KYOS

Nous aspirons à rendre
l'informatique la plus simple,
la plus adaptée et la plus
sécurisée possible.

Kyos Genève

Ch. Frank-Thomas 32
1208 Genève
Suisse

T. +41 22 566 76 30

www.kyos.ch

PROMOTIONS DES OFFICIERS GENEVOIS

Par l'of spéc (cap) Catalina ROTH, rédactrice en chef

Promotion dans le corps des officiers

Effet au 01.10.2021

Au grade de major

GREMAUD Ludovic

Au grade de capitaine

DE WECK Xavier, non-membre SMG

Au grade de premier-lieutenant

PINTO Dias Antonio

REZZONICO Paco

Effet au 08.10.2021

Au grade de premier-lieutenant

LLORENTE CANON David, non-membre SMG

MAMBUENE MAKIESSE Celeste, non-membre SMG

OLUMESE David, non-membre SMG

Nos plus vives et chaleureuses félicitations aux officiers promus. Et que plaisir et succès se conjuguent pour la suite de leur carrière au sein de notre Armée !

CHANGEMENT D'ADRESSE/GRADE

Du changement de votre côté ?

Vous avez déménagé ? Changé de grade ? Notre teneur de contrôle, vous prie de bien vouloir lui faire parvenir les informations nécessaires à l'adresse suivante : m.alder@smg-ge.ch

D'avance merci

IL Y A 50 ANS, DANS LES ARCHIVES DE LA SMG

Par l'of spéc (cap) Catalina ROTH, rédactrice en chef

Cette nouvelle rubrique «Il y a cinquante ans» a pour but d'emmener nos lecteurs et lectrices dans les archives de notre belle bibliothèque et de replonger dans l'ambiance du début des années 70.

Après avoir parcouru les numéros d'avril, mai et juin 1971, pour ce dernier bulletin de l'année, nous partons à la découverte des quatre derniers numéros de l'année, de septembre à décembre. Pourquoi un tel saut ? Le rédacteur en chef de l'époque, le Lt col Maurice REISER l'explique dans son éditorial de septembre, dont voici la première partie :

« Nous sommes tous singulièrement absorbés par les activités tant professionnelles qu'extra-professionnelles auxquelles nous nous adonnons. Je n'échappe pas à cette règle et c'est la raison pour laquelle ce n'est pas sans hésitation que j'ai accepté la tâche supplémentaire d'assumer la rédaction de ce Bulletin lorsque notre Président me l'a demandé l'an dernier.

À vrai dire, la question essentielle consistait avant tout à réunir une équipe de rédaction qui prenne la relève et la chose ne paraissait pas se heurter à des difficultés insurmontables.

Hélas pour moi, comme cela arrive parfois, les choses ne se sont pas arrangées aussi simplement que je l'avais escompté.

Cette mise en œuvre de forces neuves, qui a nécessité une opération de longue haleine, a affecté la parution régulière du Bulletin au cours des derniers mois et vous voudrez bien ne pas m'en tenir rigueur. Fort heureusement la situation est maintenant en passe de se normaliser, les mauvais jours sont passés ! »¹.

¹Bulletin de la Société militaire de Genève, septembre 1971, 25e année, n°7, p.7.

COMMUNICATIONS DU COMITÉ (suite)	COURSE D'ORIENTATION DE NUIT DU CA CAMP 1 Organisée à nouveau cette année par la Société Fribourgeoise des Officiers, cette manifestation, à laquelle nous encourageons nos membres à participer, se déroulera le vendredi 24 septembre 1971 . Le règlement de course à été diffusé directement jusqu'aux commandants d'unité.
	CONCOURS DE TIR INTER-UNITÉS DES TROUPES GENEVOISES 25 et 26 septembre 1971 Stand de Bernex Nous espérons que nombreux seront nos membres qui prendront part et contribueront au succès de ce tir traditionnel organisé comme de coutume par l'ASSO Genève.
	CAMPAGNE DE PROPRETÉ L'Office du Tourisme de Genève a décidé, d'accord avec les autorités cantonales et municipales, d'organiser une campagne dont le but est d'obtenir une meilleure discipline de la population pour qu'elle respecte la propreté de nos rues. Pour lancer cette action, l'Office du Tourisme souhaite obtenir le concours d'un certain nombre de citoyens de bonne volonté qui accepteraient de procéder au balayage du centre de la ville le samedi 25 septembre entre 9 h. et 11 heures. Ceux de nos membres qui voudraient prendre part à cette opération sont invités à s'inscrire auprès de l'Office du Tourisme de Genève.
	EFFECTIFS Notre Société a admis en qualité de nouveaux membres les officiers suivants : Plt Roland CRAMER, EM br fr 1 Plt Kurt TRITTEN, Fest Kp 5 Lt Pierre CHALUT, cp car II/14 Lt Ettore CONTI, Avia Par ailleurs, nous avons eu à déplorer le décès de trois d'entre nous : le Col div Marcel MONTFORT

Un aperçu de la variété des activités possibles pour la fin du mois de septembre.

1. La dévaluation de l'exigence, selon le major TROYON

Pour cette fois, nous allons simplement suivre la chronologie des bulletins. Après l'éditorial, le numéro de septembre est composé du billet présidentiel, qui revient sur les activités prévues pour le comité. Je note encore une fois avec amusement que certaines n'ont pas changé :

- Une action de recrutement systématique des officiers genevois ne faisant pas encore partie de notre Société,
- Un regroupement des jeunes officiers engagés dans les milieux de l'Universités et des écoles,
- Une affirmation du corps des officiers dans la cité par la diffusion de messages à l'occasion d'une assemblée générale plus ouverte et d'une participation toujours aussi marquée à la cérémonie de la Restauration,

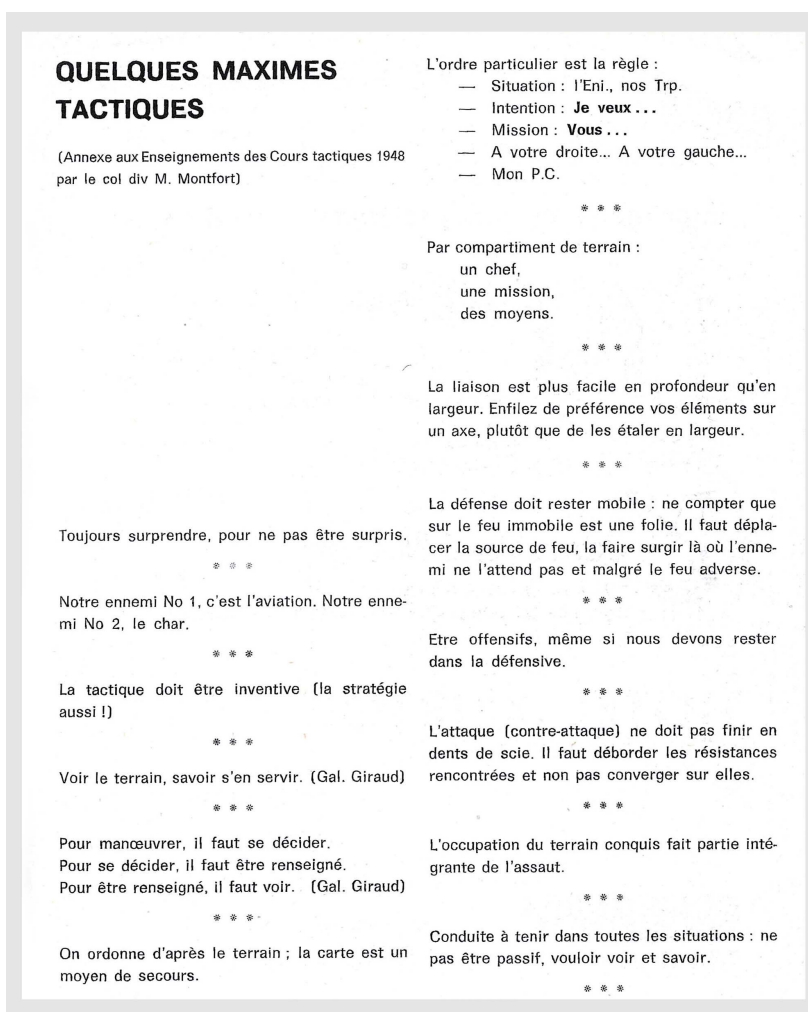
- La poursuite de nos efforts de formation, d'information et de défense spirituelle grâce à l'activité soutenue de nos commissions,
- Le resserrement si souhaitable des liens entre les sociétés patriotiques et militaires de Genève,
- La recherche de contacts encore plus étroits entre nous et avec nos familles par l'organisation renouvelée du "bal des officiers".

L'article qui clôt le numéro de septembre est un extrait traduit du procès-verbal de la rencontre entre les « principaux responsables du Département Militaire Fédéral » et le « Comité Central de la Société Suisse des Officiers »².

Après que le besoin toujours croissant de chefs capables ait été souligné, le paragraphe d'après, intitulé « C'est l'armée qui forme le plus grand nombre de chefs »³ m'a interrogée. En effet, dans quelle mesure est-ce toujours le cas aujourd'hui ? « L'armée est, sur le plan quantitatif, la plus importante institution de formation de cadres. Ceux auxquels l'armée dispense, dans le domaine militaire, une formation de chef proviennent de l'ensemble des branches d'activités civiles »⁴. Il reste vrai qu'en tant qu'institution, l'armée reste celle qui forme le plus de cadres et j'ajouterais qu'elle le fait sans discrimination liée au parcours éducatif ou à l'appartenance familiale, puisque les seuls critères déterminants sont « les limites d'âge, les compétences et le moment »⁵.

Néanmoins, les chiffres des effectifs réels de l'armée suisse me font nuancer cette affirmation : en effet, avec un effectif total de 143'373 dont 43'251 de cadres⁶ (sous-officiers et officiers), ceux-ci ne représentent que 0,5% de la population suisse⁷ ! D'ailleurs, le comité central de la SSO s'interroge sur les moyens de compenser l'attraction insuffisante des jeunes pour la formation militaire de chef. L'une des pistes évoquées consiste en l'offre d'une formation plus complète et plus uniquement centrée sur le métier des armes, afin que cela représente « également pour les jeunes quelque chose de plus de valeur qu'actuellement sous l'angle de la vie professionnelle ». Il me semble qu'à ce propos, la collaboration avec les universités suisses et l'Association Suisse des Cadres dans la validation des acquis militaires permette une meilleure reconnaissance de l'expérience militaire et de sa valeur.

Nous passerons très brièvement sur le numéro d'octobre, dont l'in memoriam au Colonel-divisionnaire Marcel Monfort constitue l'essentiel du contenu, ainsi que des maximes tactiques.



« Ma préférée : prévoir loin, commander court. »

² Bulletin de la Société militaire de Genève, op. cit., p.13.

³ Idem

⁴ Art. 71, al. 2, Ordonnance sur les obligations militaires (OMi), chapitre 4 « Grades et fonctions », section 1 « Promotion et incorporation dans une fonction ».

⁵ Le tableau utilisé est consultable à cette adresse <https://www.vbs.admin.ch/fr/ddps/faits-chiffres/armee.html>

⁶ Mon calcul est basé sur le chiffre de la population estimé à 8'670'300 donné par l'office fédéral de statistique, consultable ici : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population.html>

⁷ Bulletin de la Société militaire de Genève, janvier 1971, 24e année, n°1, p.13.

Dans les « Il y a 50 ans » précédents, nous avons déjà eu l'occasion de relever la pérennité de quelques problématiques jusqu'à nos jours, mais elle s'est imposée avec encore plus d'acuité à la lecture de ces deux numéros finaux.

Ainsi, le Lt col Maurice REISER et le brigadier Mathias TÛSCHER se sont tous les deux appuyés sur le même texte, tiré du dernier rapport d'armée du Général Guisan le 4 juin 1945, le premier pour son dernier éditorial de l'année, le second à l'occasion de la cérémonie de Mon-Repos le 14 novembre dernier à Genève.

Je vous restitue l'éditorial du Lt col REISER dans son ensemble:

«Au cours de son dernier rapport d'armée, le 4 juin 1945, le Général Guisan nous a prévenus : « La tâche qui vous attend maintenant ne sera pas aisée. Je vous dirai, entre autres, pourquoi : D'abord la gratitude n'est pas un sentiment durable. Et si, aujourd'hui, l'opinion publique reconnaît encore ce que vous avez fait pour que le pays reste libre, cette reconnaissance risque de s'effacer bientôt... Ensuite, l'imagination est un don assez rare. Notre peuple, dans sa grande majorité, ne sera pas enclin à se demander dans les années à venir – pas plus qu'en 1920, en 1930 ou même après – si le pays pourrait se trouver menacé à nouveau, ni comment. Ce que nous avons fait, à partir de 1933 surtout, pour l'alerter, pour en appeler à sa conscience et à sa vigilance, ce que nous avons fait sera toujours à refaire. Enfin, les courants, les forces qui s'attaqueront, à travers le monde et dans notre pays, à la valeur que vous représentez affecteront des formes diverses mais également redoutables. Vous serez guettés et, suivant les circonstances critiqués, jaloués. On vous en voudra de ce que vous êtes, de ce que vous faites, de ce que vous pouvez ; et en même temps – paradoxe ou injustice – de ce que vous n'êtes pas, de ce que vous ne faites pas, de ce que vous ne pouvez pas. Je bosse un tableau trop sombre ? Mais non ! Soldats, nous devons être lucides et réalistes ; et, Commandant en chef parvenu au terme de sa tâche, c'est mon devoir de vous montrer la vérité sans fard ».

Les campagnes de dénigrement de nos institutions militaires ne doivent donc ni nous étonner, ni nous surprendre et comme l'écrivait en son temps le colonel divisionnaire Secrétant : c'est parce que nos adversaires voient en notre armée la plus solide de nos institutions nationales, celle qui donne à notre peuple un bon et sain esprit d'ordre et de conservation sociale, qu'ils la combattent avec cette violence. Nous assistons, aujourd'hui à la répétition du même scénario qu'en 1920-1930 ; reprenant les mêmes thèmes (du service civil au refus de servir collectif en passant par la suppression du budget militaire) et usant des mêmes arguments éculés, l'antimilitarisme est, une fois de plus, animé par des révolutionnaires enragés bénéficiant de la complicité, naïve ou calculée, des chrétiens mystiques, de moralistes idéalistes et d'intellectuels égarés.

Si, nous le savons, il y a eu des adversaires de la défense nationale (et tout porte à croire qu'il y en aura toujours), cela ne signifie pas qu'il faille leur laisser le champ libre, en particulier auprès de la jeunesse, qui est actuellement l'objet de leurs soins tout particuliers ! ce n'est pas parce qu'un récent sondage d'opinion a confirmé l'attachement du peuple suisse à son armée et au principe de la défense nationale qu'il faut minimiser la menace !

La lutte contre l'opposition de la défense nationale est pour l'officier un devoir auquel il ne saurait se soustraire. Mais comment s'y prendre pour être à la hauteur de sa tâche ?

C'est encore le Général Guisan qui, ce même 4 juin 1945, nous a dicté la conduite à tenir en nous laissant cette consigne :

« Il faut être Suisses d'abord et soldats ; il faut être des chefs au vrai sens de ce mot. »

Que ce soit le chemin à suivre j'en veux pour preuve l'exemple (qui doit nous être particulièrement cher à nous officiers de Genève) du General Dufour, de qui le chef de l'état-major de l'armée du Sonderbund⁸ a pu écrire que « plus ancien colonel fédéral en rang, il s'était depuis longtemps acquis l'estime de tous les partis politiques par un caractère calme, humain et honorable, ce qui veut dire beaucoup dans un temps aussi agité ».

**COMMUNICATIONS
DU COMITÉ (suite)**

DIMANCHE 14 NOVEMBRE 1971

**51^e CÉRÉMONIE A LA MÉMOIRE DES
SOLDATS DE GENÈVE MORTS
AU SERVICE DE LA PATRIE**

Tenue : — Uniforme de sortie
— Ceinturon de cuir
— Poignard
— Gants

10 h. 30, aux Bastions
Prise des drapeaux du détachement d'honneur

**11 h. 00, au Quai du Mont-Blanc (hauteur
bains des Pâquis)**
Rassemblement en tête du cortège des
sociétés patriotiques

Ordre de la Cérémonie (prés. Lt-colonel Paul Reisser).

1. Cé qu'é l'aino (1 strophe).
2. Allocution du Fourrier Hugues Genecand.
3. Morceau de circonstance par la Musique La Sirène.
4. Lecture du Serment par le Capitaine Bernard Privat.
5. Minute de silence.
6. Morceau de circonstance par la Musique de Landwehr.
7. Cantique Suisse (1 strophe).

Changements d'adresse
Le teneur de contrôle prie les membres de bien vouloir lui communiquer leurs changements d'adresse et de grade. D'avance merci !
Lt Michel Maystre, 10, av. Peschier, 1206 Genève ☎ 472438

Cotisations
Malgré le rappel inséré dans notre dernier numéro.

« Le déroulement de la Cérémonie à la mémoire des soldats de Genève morts pour la patrie a assez peu changé. »

Comme les fins d'année sont souvent l'occasion de tirer des leçons, ou du moins des bilans, je vais la saisir pour faire le mien ici. J'ai moi-même fait partie pendant assez longtemps de ces gens manquant d'imagination que mentionne le Général Guisan et ce, malgré mon incorporation dans l'armée. Cela peut surprendre, mais les longues années de paix et la sérénité de notre pays ont

PFS

CONSEILS SA

ASSURANCES &
ESTION DE PATRIMOINE

Conseil en Assurances, Prévoyance professionnelle et planification à la retraite

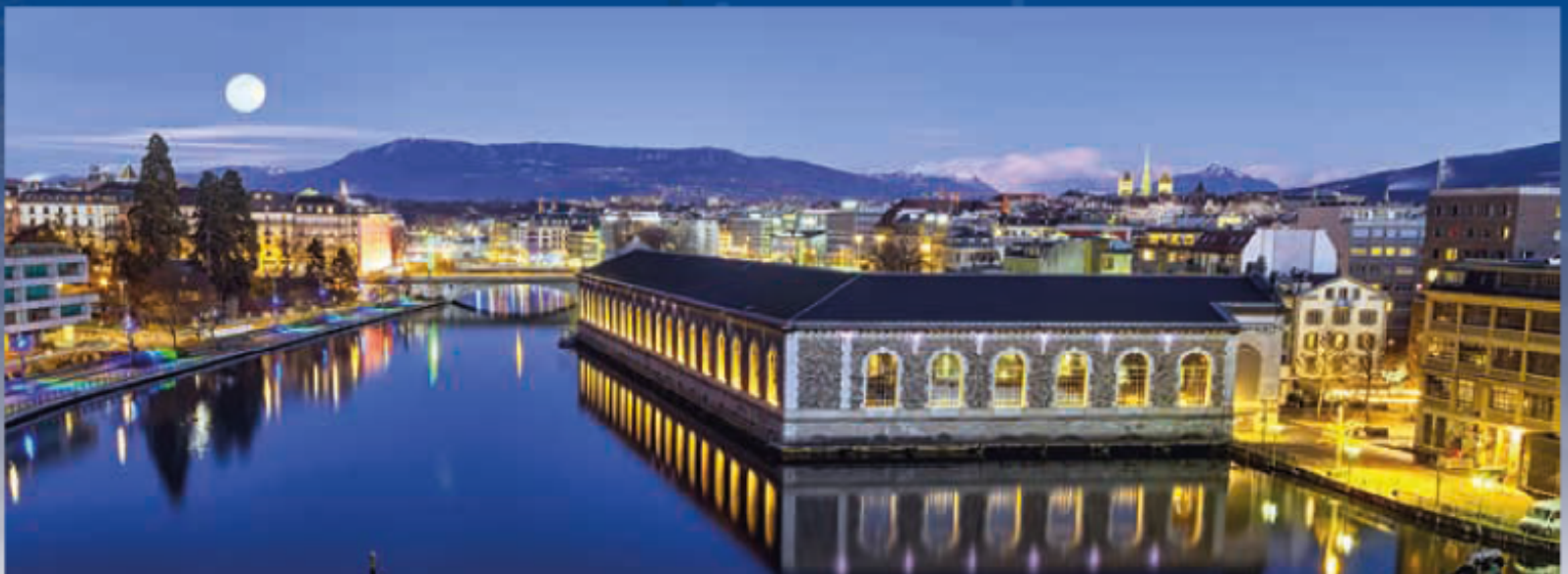
Votre contact :

Philippe Schwarm

T. 022 817 05 05

contact@pfsconseils.ch | www.pfsconseils.ch

Rue de la Synagogue 41, 1204 Genève



certainement cet effet sur une grande partie de la population.

Cependant, les différents évènements survenus cette année m'ont donné tort et les discussions avec mes camarades, que ce soit au sein de mon bataillon ou au comité de notre Société ont achevé de lever le voile de l'aveuglement. Si bon nombre de nos concitoyens et concitoyennes le partagent, je suis persuadée qu'à force

de discussion et d'exemples, il est possible de le faire entendre ce qu'ils refusent de voir. « Le temps met tout en lumière », pour reprendre les mots de Thalès, notre rôle est peut-être aussi finalement, d'attendre et de persévérer.

⁸ Il s'agit ici du colonel Franz von Elgger.

L'ARMÉE MET LA GOMME DANS LE DOMAINE CYBER

Par le maj Patrick MAYER, responsable des questions de politique de sécurité, Société Suisse des Officiers



La digitalisation de l'armée progresse, tout comme la mise en réseau de l'ensemble de ses systèmes IT. L'objectif poursuivi est l'engagement précis des moyens en s'appuyant sur une agglomération d'informations pertinentes. Pour cela, un réseau numérique souple et rapide, formé de capteurs, de commandants (décideurs) et de moyens d'action est nécessaire.

Ce développement requiert une architecture IT uniforme de haut niveau et contraint l'armée à utiliser des applications informatiques standardisées. Cela, évidemment, ne peut s'envisager sans une cyberprotection adaptée et efficace.

La variété des cybermenaces quant à elle, ne cesse de croître. Depuis quelques années, on constate une nette augmentation du nombre de cyberattaques de haute technologie, ciblées sur des buts d'importance stratégique. Citons par exemple les attaques de grande envergure qui ont visé des fournisseurs internationaux de services IT ou RUAG; en passant par ceux-ci, les assaillants ont accédé à une grande quantité de données sensibles sans être repérés.

L'armée a, après la pénible et périlleuse attaque chez RUAG, procédé à une analyse critique de son organisation et de ses moyens. Il en a résulté une évolution importante embrassée par le Conseil fédéral.

D'un point de vue organisationnel, un regroupement des capacités de protection et de défense a été proposé. Il dispose depuis peu du soutien unanime de la Commission de politique de sécurité du Conseil national.

La Base d'aide au commandement (BAC), qui est aujourd'hui une organisation d'appui aux spécialisations diverses, deviendra au début de 2024 le commandement

Cyber, une organisation militaire essentiellement axée sur l'engagement.

A partir de 2024, le commandement Cyber exercera donc pleinement ses compétences de suivi de situation, de cybersécurité, de fourniture de prestations informatiques pour l'armée, de cryptologie et de conduite de la guerre électronique.

L'armée devra par ce biais disposer d'un temps d'avance, tant sur le plan des connaissances que sur celui de la prise de décisions. Ses capacités à apporter un soutien subsidiaire aux autorités civiles – par exemple avec des cyber-spécialistes - et de collaborer avec des partenaires, notamment pour harmoniser les images de la situation, seront plus fortes. Il s'agira aussi de mieux collaborer avec d'autres organes devant aussi conserver un haut niveau de sécurité, comme les partenaires du Réseau national de sécurité ou d'autres composantes de l'administration fédérale.

Etant donné que l'armée doit pouvoir fournir ses prestations à n'importe quel moment, tant au quotidien qu'en cas de tensions voire de conflit armé, l'ensemble de l'infrastructure informatique, des systèmes et des installations de l'armée doit répondre à des exigences particulières, ce qui la distancie du monde civil. L'armée doit chaque jour se préparer à affronter des menaces dans le cyberspace et l'espace électromagnétique tout en prenant en compte, par exemple, les effets de l'énergie cinétique de certaines armes telles que les missiles de croisière. De plus, le réseau IT militaire doit intégrer des systèmes propriétaires (matériel informatique et logiciels formés de composants propres au producteur d'armes et équipements). La création simultanée du commandement Cyber et d'une infrastructure télématique militaire totalement autonome, décidée sous la conduite de M. le Conseiller fédéral Maurer, permettra d'atteindre les objectifs.

S'agissant des ressources humaines, le Conseil fédéral a opté pour la constitution d'un cyber bataillon et d'un état-major spécialisé, qui verront le jour en janvier 2022. Ils réuniront 575 militaires qui recevront une instruction spécialisée complétée d'un stage chez des partenaires externes.

Quelques difficultés sont d'emblée apparues s'agissant de l'engagement du personnel. Le manque de main d'œuvre qualifiée dans le domaine informatique est en

effet criant dans notre pays, chez les employeurs privés comme publics. Même si l'armée avait l'autorisation d'engager une pléthore de personnel, elle n'y arriverait pas. Pour attirer de jeunes talents, elle met donc en place des formations qui précéderont l'école de recrues, valorise par un diplôme fédéral la formation qu'elle dispense ; elle a constitué un « campus Cyberdéfense » fai-

sant le lien entre recherche, veille technologique, industrie nationale privée et intérêts publics de la défense. Voilà ce qu'on peut brillamment faire dans un tout petit pays, peu peuplé mais bourré de talents. Les ponts sont jetés entre les intérêts communs et les intérêts privés. C'est tout l'esprit de la milice.

RENCONTRE POLITIQUE-MILITAIRE DU 15 OCTOBRE 2021

Par l'of spéc (cap) Catalina ROTH, rédactrice en chef

Notre Société ayant à cœur d'informer sur le rôle et les enjeux de l'armée dans notre région, une rencontre réservée à la classe politique genevoise s'est tenue le 15 octobre dernier au local, regroupant près d'une trentaine de personnes (invités et membres compris).



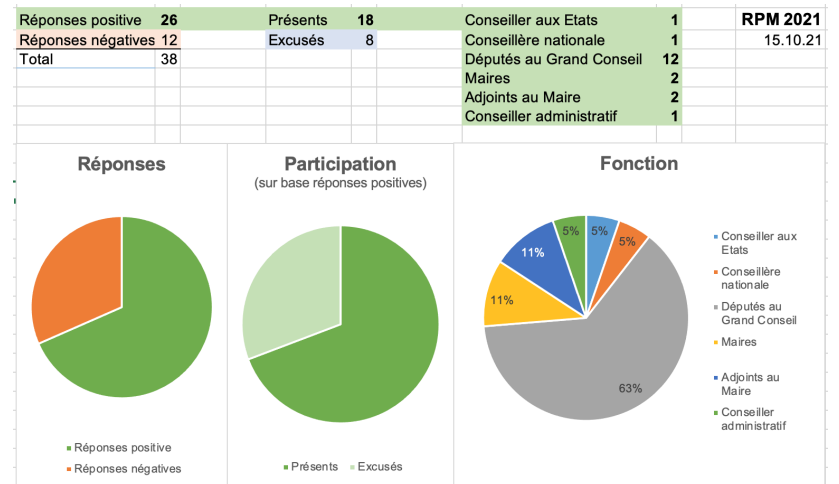
de g. à dr. : le colonel EMG Denis MASTROGIACOMO, le divisionnaire Yvon LANGEL et le Lt col EMG Guillaume GENOUD

Le divisionnaire Yvon LANGEL, Commandant de la division territoriale 1, a présenté le commandement des Opérations et sa division, puis traité des menaces actuelles sur les plans national et régional, des missions et adaptations de notre armée, ainsi que des missions et défis de sa division.

Notre nouveau président, le colonel EMG Denis MASTROGIACOMO, chef de l'état-major cantonal de liaison territorial genevois, a présenté l'EM cant li ter GE, ses missions et les défis relevés lors des engagements en appui aux autorités cantonales.

Dans les deux présentations, l'accent a été mis sur le partenariat entre l'armée et les cantons et le rôle impor-

tant que joue ce partenariat dans la construction d'une relation de confiance entre plusieurs acteurs.



Selon le graphique suivant, il est intéressant de constater que les membres du Grand Conseil constitue la majorité du public invité.

À la suite des conférences, les questions et les échanges entre les participants et les orateurs ont été intéressants et enrichissants. On peut toutefois déplorer une présence relativement faible des représentants des bords politiques les moins favorables à l'armée, alors que le but de la rencontre était justement de créer le dialogue. Cependant, plusieurs interventions rejoignaient certaines de nos principales préoccupations: le manque d'intérêts des jeunes pour la chose militaire, ou pour le service de milice en général, et les solutions pour y remédier.

La soirée s'est conclue avec un apéritif servi dans notre local.

Les invités ont unanimement apprécié cette soirée et formulé le souhait que de telles rencontres aient lieu régulièrement.



SWISS GUN CENTER

FGC

CENTRE DE TIR

FORMATION



GENEVE



